



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Basse-Terre, le 29 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CULTURE

**Lancement des appels à projets autour de l'éducation artistique et culturelle
« C'est mon patrimoine » et « Vacances culturelles ».**

▪ **"C'est mon patrimoine 2024"**

Lancée en 2005 par le ministère de la Culture, "C'est mon patrimoine !" est une opération d'éducation artistique et culturelle proposant aux enfants, aux jeunes et à leurs familles de s'approprier par la pratique artistique les lieux patrimoniaux, leur histoire et leurs collections **pendant les temps extrasolaires, notamment pendant les grandes vacances.**

"C'est mon patrimoine !" contribue à l'émancipation et l'épanouissement des jeunes par les arts et la culture, et repose sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (EAC) : la rencontre avec les artistes et les œuvres, la connaissance des arts et du patrimoine, la pratique artistique. Cette opération met en lumière des artistes, des scientifiques, des professionnels de la culture, des métiers du patrimoine, de la médiation, de l'éducation et du lien social pour permettre aux jeunes et à leurs familles de s'approprier de façon originale les lieux patrimoniaux.

Les porteurs de projets sont invités à candidater avant le **15 mars 2024** en téléchargeant le dossier de candidature sur le lien ci-dessous : <https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/C-est-mon-Patrimoine>

▪ **Vacances Culturelles 2024**

Lancé en 2020, "l'Été culturel" est une opération nationale visant à **soutenir des propositions artistiques et culturelles** (représentations, ateliers, projets participatifs, etc.), toutes disciplines confondues, ayant lieu en juillet et août. Ces projets peuvent être proposés par une association, un particulier, une collectivité (territoriale, régionale, départementale, communale), un établissement public ou bien un organisme privé. En Outre-mer, l'opération se nomme « Vacances culturelles » et vise à :

- ✓ **Favoriser la participation à la vie culturelle**, avec des **propositions gratuites accessibles à toutes et tous**, ciblant en particulier les jeunes, leur famille et les publics empêchés (personnes âgées résidant en EHPAD, personnes en établissements pénitentiaires, personnes en établissements de soin ou en situation de handicap).
- ✓ **Faciliter l'insertion professionnelle** des jeunes artistes et professionnels de la culture (diplômés de moins de 5 ans).

Une **attention particulière est portée aux territoires prioritaires** : les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les zones rurales. En 2024, la thématique **culture et sport** sera mise à l'honneur.

La date limite de candidature est le 31 mars 2024 via le lien ci-dessous :
<https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Ete-culturel>

Contact presse :

DAC de Guadeloupe / Cécilia COLLOMB
0590 41 14 53 / Mél : cecilia.collomb@culture.gouv.fr